

# L'Écho de Saint Rigomer

Mai 2013 / N° 16

## Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. / Sylvie Simon, de 17 à 18h  
Jeudi 14h-18h. / Dominique Cante, de 17 à 18h  
Vendredi 14h-18h. / Jean-Marie Firmesse, de 16h30 à 18h



## Mercredi 8 mai 2013

Commémoration du 68ème anniversaire de la victoire des Alliés, le 8 mai 1945, sur l'Allemagne nazie et les dictatures fascistes. Depuis, l'Europe n'a jamais connu une aussi longue période de paix. La France se souvient, le 8 mai, de tous ceux qui ont laissé leur vie dans les guerres qui se sont succédées sans interruption de 1939, déclaration de la seconde guerre mondiale, jusqu'à 1962, signature des accords d'Evian et fin officielle de la guerre d'Algérie.

- 11 h 15 : Rendez-vous au **cimetière**, dépôt de gerbe sur la stèle des résistants massacrés par les nazis.
- 11 h 30 : Célébration de la mémoire au **monument aux morts**. Dépôt de gerbes.
- 12 h : **Salle de la mairie**, vin d'honneur de la municipalité.  
Inauguration à la mairie de l'espace dédié à William Black.
- 13 h : Banquet des Anciens Combattants à la **Charmille** pour ceux qui sont inscrits.

## Budget Communal 2013

Il a été voté le 27 Mars 2013. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à **315 828 €** en fonctionnement, **196 265 €** en investissements. Ces derniers portent principalement sur les bâtiments communaux, Maison Gaston Floquet, Salle de la Charmille, rénovation du logement de l'ancienne école du Buisson, et divers travaux de terrassements et de remise en état de chemins et de terrains communaux. Des acquisitions de terrains sont prévues pour la future station de traitement des eaux usées Chemin des Biars, ainsi qu'au Bourg pour un projet de lotissement communal.

Les quatre taux d'imposition restent inchangés.

Suite à un report des aides financières de l'Agence de l'Eau des Pays de Loire et du Département de la Sarthe, les travaux d'assainissement au Buisson / Rue aux Chèvres ne pourront débuter qu'au 1<sup>er</sup> semestre 2014. Ceux du secteur du Goutier, Route des Egremondières, sont imminents, dans l'attente du feu vert de l'Agence de l'Eau. Le dossier est complet et le financement budgétisé.

Avec la Communauté de Communes, des travaux de voirie sont en cours de programmation sur plusieurs routes communales, et des négociations avec l'ONF et le Département continuent pour arriver à remettre en état la route forestière entre le Bourg et le Buisson.

Avec le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable, le remplacement des bornes à incendie défectueuses va se poursuivre en 2013.

Tournez la page, SVP.

## **Intercommunalité**

La dernière réunion de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale), le 4 Avril dernier, sous la présidence de Monsieur le Préfet, a permis d'aboutir à un compromis, nous permettant de transformer notre Communauté de Communes actuelle -à l'exception de Chenay intégrant la Communauté Urbaine d'Alençon- en **Commune Nouvelle**. Cette réunion des cinq communes restantes (Chassé, La Fresnaye sur Chédouet, Lignièrès la Carelle, Roullée et St Rigomer) assurerait la continuité des services existants, voirie, école primaire, ordures ménagères, avec des dotations financières de l'État aussi avantageuses qu'actuellement, tout en maintenant dans chaque commune une administration de proximité : Maire délégué, Secrétariat de Mairie et personnel, budget pour des actions locales. Les Communes Nouvelles sont récentes et encore rares en France (5 ou 6) mais séduisent de plus en plus de municipalités, comme a pu en témoigner Vincent Aubelle, consultant auprès des collectivités territoriales, lors de la réunion publique du 26 Mars à La Fresnaye sur Chédouet.

Ce changement ne pouvant intervenir à moins d'un an des élections municipales, seule une décision de principe, une déclaration d'intention, devra prochainement être prise. Une charte sera élaborée, qui sera entérinée, si accord, par la prochaine assemblée municipale.

Cette Commune Nouvelle devra ensuite intégrer, dans un délai d'un an, une Communauté de Communes ou une Communauté Urbaine.

Pour les prochaines élections municipales, en 2014, pas de changement dans le mode de scrutin. Une nouvelle équipe de onze conseillers sera élue dans les mêmes conditions qu'actuellement et poursuivra son mandat jusqu'en 2020.

D'autres réunions publiques d'information seront organisées dans les mois qui viennent.

## **Pollution sonore**

Avec les beaux jours qui s'annoncent, les tondeuses et autres engins à moteur, qu'ils soient de jardinage ou de loisirs, génèrent des nuisances sonores. Ne les utilisons pas avant 9 heures ni après 19 heures, ni les dimanches et jours fériés, par respect pour les voisins, leur tranquillité et leur droit légitime au repos. Merci.

Si ces consignes n'étaient pas respectées, le conseil pourrait être amené à prendre les mesures nécessaires.

## **Feux interdits**

En application de l'arrêté préfectoral n° 03-2307 du 20 mai 2003 réglementant l'usage du feu dans le cadre de la prévention des incendies de forêt, l'usage du feu dans le but de brûler des végétaux coupés et entassés est interdit du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre.

## **Modification dans la signalisation des carrefours**

Le conseil général de la Sarthe a modifié les règles de priorité sur la départementale entre Ancinnes et Alençon.

Des panneaux de stop ont été installés aux intersections. Il convient d'être prudent en franchissant ces carrefours.